

Monsieur le Député Philippe Berta
Monsieur le Député Olivier Gaillard

Nîmes, le 20 juin 2018

Objet : Suppression de 132 contrats aidés dans le Gard

Monsieur Berta, Monsieur Gaillard,

Nous sommes à 10 jours de la fin des 132 contrats aidés.

Ces chiffres et cette triste réalité nous ont été confirmés par le secrétaire général de la DSDEN du Gard lors de notre audience chez M. le Préfet dont le compte-rendu a été publié sur notre site internet <http://sections.se-unsa.org/30/spip.php?article2863>

Depuis nos derniers échanges, avec Madame Thiery et vous Monsieur Berta, avez-vous questionné le gouvernement ? Avez-vous eu des éléments de réponse pour les personnels en RQTH et de + de 58 ans censés être protégés par la loi Rebsamen et qui ne seront pas en mesure de basculer sur un contrat d'AVS Handiscol ?

D'autant qu'on nous confirme que l'enveloppe de contrats aidés sera réduite de moitié à la rentrée prochaine.

Dans l'attente de ces éléments de réponse, je vous prie d'agréer, Messieurs les députés, mes respectueuses salutations et l'assurance de notre attachement au service public d'Education.

Olivier Dusserre-Telmont
Secrétaire départemental du Se-Unsa du Gard

